

Règlement du BTS PME PMI

Nature des épreuves	Coef.	Forme	Durée
Culture générale et expression	6	Écrite	4 h
Langue vivante étrangère 1			
Compréhension de l'écrit et expression écrite	4	Écrite	2 h
Production orale en continu et interaction		Orale	20 mn
Compréhension de l'oral	2	Orale	20 à 25 mn
Économie, droit et management des entreprises			
Économie et droit	3	Écrite	3 h
Management des entreprises	2	Écrite	3 h
Communication et relations avec les acteurs internes et externes			
Gestion des relations avec les clients et les fournisseurs	4	Orale et Pratique	30 mn
Communication interne et externe	4	Orale	40 mn
Organisation et gestion de la PME	7	Écrite	4 h
Pérennisation et développement de la PME			
Analyse du système d'information et des risques informatiques	2	Écrite	2 h
Projet de développement de la PME	5	Orale	30 mn
Épreuve facultative			
Langue vivante étrangère 2		Orale	20 mn